

RM : On vous entend !



Vous nous alertez régulièrement sur vos difficultés à exercer votre métier et sur vos inquiétudes concernant votre avenir. La CFE-CGC agit.



IA à France Travail : Les RM ne sont pas des ALGORITHMES

La DG annonce que **l'IA pourrait répondre aux agents à votre place**. Derrière cette annonce, une question se pose : **le métier de RM est-il en train d'être remis en cause ?**

Pour la **CFE-CGC**, une chose est claire : **l'IA ne doit pas devenir un prétexte pour affaiblir ou faire disparaître un métier essentiel.**

Nous avons donc interpellé la **DR** pour **ouvrir un débat sur l'avenir du métier de RM.**

NON, l'IA ne fait pas VOTRE MÉTIER

Oui, certains outils peuvent répondre à des questions simples, mais ne remplacent pas :

- **la culture métier et les subtilités réglementaires**
- **la compréhension des réalités de terrain**
- **la relation de confiance avec les agents**
- **l'accompagnement du développement des compétences**

**Le rôle du RM repose sur l'expertise, l'analyse et l'humain.
Un algorithme ne remplacera jamais cela.**

Ce que vous demandez

- **maintien de 2 RM par agence**
- **une fiche de poste claire et reconnue**
- **moins de production, plus de développement des compétences**
- **une véritable animation du réseau RM**
- **des informations plus claires et moins dispersées**
- **une reconnaissance réelle du métier**

Ce que porte la CFE-CGC

- **Un débat de fond sur l'évolution du métier de RM**
- **Une concertation avant toute modification des missions**
- **La reconnaissance que les RM ne sont pas substituables par l'IA**

NOTRE POSITION EST CLAIRE

La transformation numérique doit aider les agents, pas remplacer les métiers. Le métier de RM est un pilier du développement des compétences et du collectif de travail.

La CFE-CGC continuera de défendre votre rôle et votre expertise.

La CFE-CGC – À vos côtés pour défendre les métiers et l'humain au cœur de France Travail.

Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !

Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

**La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 3**